



Association des Retraités
et Préretraités Sanofi-Aventis de Vitry

Vitry, le 1^{er} juillet 2013

Commission "Spectacles"

La Commission Spectacles vous propose de finir l'année 2013 de façon féérique avec le **ballet de l'Opéra de Paris à l'Opéra Bastille** dans



LA BELLE AU BOIS DORMANT

D'après le conte de Charles Perrault
Musique : P.I. Tchaikowski Chorégraphie : R. Noureev

Dimanche 08 décembre 2013 en matinée
Opéra Bastille - Séance 14h30

Tarifs : Extérieur : 62 € ARPA : 55 €
(Places de catégorie 3)

Date limite d'inscription : vendredi 26 juillet 2013

Renseignements :
Geneviève BARRERE Tel : 01 46 33 45 26 Courriel : genevieve.barrere@wanadoo.fr

Adresse postale : SANOFI Recherche & Développement - C.R.V.A.
A.R.P.A. - VITRY
13, quai Jules Guesde - B.P. 14 - 94 403 Vitry-sur-Seine cedex
Tél. : 01 46 80 74 99 (répondeur) - Fax : 01 46 82 36 27 - e-mail : arpa.vitry@orange.fr

« Ballet des ballets », *La Belle au bois dormant* demeure un des joyaux du patrimoine de la danse. Virtuosité, somptuosité des décors et costumes recréent la splendeur de l'un des plus brillants chefs-d'œuvre du répertoire.

Créé en 1890 au Théâtre Mariinski de Saint-Petersbourg, il est l'œuvre conjugée du chorégraphe Marius Petipa et du compositeur Tchaïkovski. S'inspirant du conte de Charles Perrault, ils conçoivent un « ballet féerie » où s'entremêlent le rêve et la réalité, où fées et marraines, forces du Bien et du Mal se disputent le sort de deux jeunes gens. Il faut attendre 1989 pour que Rudolf Noureïev remonte l'œuvre pour le Ballet de l'Opéra d'après la chorégraphie originale. Reprenant le découpage et la structure de la pièce, transmis par des générations de danseurs, il conçoit une chorégraphie éblouissante de virtuosité académique, entre fastueux ensembles et pas de deux. La somptuosité des décors et costumes imaginés par Ezio Frigerio et Franca Squarciapino recréent la splendeur de l'un des plus achevés et brillants chefs-d'œuvre du répertoire classique



Argument : L'histoire du ballet n'est pas exactement la même que celle du conte La Belle au bois dormant.

Prologue : Le roi Florestan XIV déclare qu'il y aura un baptême en l'honneur de la naissance de sa fille Aurore. Toutes les fées du royaume sont conviées et apportent chacune leur don pour la princesse. Alors que les fées lui offrent la beauté, la générosité et la grâce, elles sont interrompues par l'arrivée inattendue de l'horrible fée Carabosse, furieuse de ne pas avoir été invitée au baptême. Avec malveillance et rage, elle jette une malédiction sur la princesse Aurore : le jour de ses 16 ans, elle se piquera au doigt et en mourra. Heureusement, la Fée des lilas n'avait pas encore offert son don à la princesse. Le pouvoir de la fée Carabosse est trop grand pour qu'elle puisse annuler la malédiction. Néanmoins, elle annonce que la princesse se piquera le doigt, certes, mais qu'elle ne mourra pas : elle sera plongée dans un profond sommeil de cent ans et sera réveillée par le baiser d'un prince.

Acte I : C'est le seizième anniversaire de la princesse Aurore. Elle reçoit des cadeaux et des roses. Mais accidentellement, elle se pique en tenant un bouquet que Carabosse a ensorcelé. La maudite fée apparaît un court instant puis disparaît à nouveau devant les yeux ébahis et horrifiés des invités. Au même moment, la Fée des lilas apparaît comme promis. Aurore est transportée dans un brancard. La princesse et la cour dormiront pendant cent ans jusqu'à l'arrivée d'un prince. Le château se couvre de ronces, la forêt l'entourant devient impénétrable, tout ceci sous les yeux de la Reine, du Roi et de la Fée des lilas.

Acte II : Cent ans plus tard, le Prince Désiré, allant chasser en forêt avec ses compagnons, a soudain une vision d'Aurore et charmé par sa beauté, supplie la Fée des lilas de l'emmener voir la princesse Aurore : elle y consent. Le prince découvre le château, envahi par les ronces et les vignes. Il réveille la princesse Aurore d'un baiser, lui déclare son amour et la demande en mariage.

Acte III : On fête le mariage. Les fées sont invitées. D'autres personnages (comme le Chat botté, ou Cendrillon) sont présents. Le prince et la princesse sont mariés, bénis par la Fée des lilas. Le ballet se termine avec une apothéose.



BULLETIN D'INSCRIPTION

La Belle au bois dormant - 08 décembre 2013

(A renvoyer à l'adresse figurant en bas de page)

Noms/ Prénoms	
Téléphone	
Adresse courriel	

	Prix	Nombre	Total
ARPA	55 €		
Extérieurs	62 €		
Total général			

→ **Libeller vos chèques à l'ordre de l'ARPA Vitry.**

En cas d'absence à un spectacle, le billet délivré ne pourra être remboursé. S'il est cédé à une personne non adhérente à l'ARPA, le montant de la subvention devra être réglé par l'adhérent réservataire.

Si le nombre d'inscrits est inférieur à 10, le spectacle devra être annulé.

Il est toujours très difficile d'obtenir des réservations de groupe à l'Opéra. Nous n'avons pu avoir d'options que pour 10 places en catégorie 3. Priorité sera donc donnée aux inscrits membres de l'ARPA.

Les places sont attribuées par l'Opéra dans l'ordre d'arrivée des règlements au théâtre. La date limite d'inscription est donc la plus rapprochée possible.

Le mode de récupération des billets vous sera communiqué après inscription.

Date limite d'inscription : vendredi 26 juillet 2013

Adresse postale : SANOFI Recherche & Développement - C.R.V.A.
A.R.P.A. - VITRY
13, quai Jules Guesde - B.P. 14 - 94 403 Vitry-sur-Seine cedex
Tél. : 01 46 80 74 99 (répondeur) - Fax : 01 46 82 36 27 - e-mail : arpa.vitry@orange.fr